

Bruxelles, le 20 juillet 1977

Note BIO COM (77) 270 aux Bureaux Nationaux
C.C. aux Membres du Groupe du Porte-Parole et à M. le Dir. Gén. DG I et
M. Opitz, DG VIII

Objet: Réunion de la Commission du 20 juillet 1977

Compte tenu du jour férié légal du 21 juillet en Belgique, le Porte-Parole a tenu une conférence de presse sur les travaux de la Commission ce mercredi à 18h30.

1. Bureau de rapprochement des entreprises: une note P-69 vous a été envoyée.

2. Action spéciale CCEI:

La Commission a adopté aujourd'hui une communication au Conseil concernant les modalités de la mise en œuvre de la contribution de la CEE à l'action spéciale des pays développés pour satisfaire les besoins les plus immédiats des pays en voie de développement les plus pauvres. Cette action a été décidée à Paris lors de la session finale de la CCEI (30 mai au 3 juin 1977). La contribution de la CEE s'élève à 385 millions de dollars - contre 375 millions de dollars pour les USA, le reste étant réparti entre les autres participants industrialisés à la CCEI. La part de la CEE sera versée à un compte spécial de l'Association Internationale de Développement (AID, branche de la Banque Mondiale) selon des modalités à convenir. La Commission suggère que l'arrangement avec l'AID prenne la forme d'un seul accord "mixte" à signer à la fois par les Etats Membres et la CEE (Présidence et Commission).

DIS: Les quote-parts des Etats Membres de la CEE sont établies en tenant notamment compte de leur contribution à l'AID (en mio \$) : Allemagne 119,08, Belgique 15, Danemark 11,28, France 56,48, Irlande 1,04, Italie 34,92, Luxembourg 0,5, Pays-Bas 30,80, Royaume-Uni 115,0. FIN DIS.

Les pays bénéficiaires de la contribution de la CEE seront choisis selon des critères précis encore à établir. En cas d'accord du Conseil sur les principes suggérés par la Commission, celle-ci fera des propositions de répartition géographique après consultation de l'AID, notamment selon les critères suivants :

- pauvreté relative et potentiel de croissance des pays,
- dépendance de l'aide publique extérieure,
- évolution prévisible des recettes à l'exportation,
- endettement.

Cette aide devant être "rapidement déboursable", la Commission est d'avis qu'elle devra être utilisée par l'AID pour le financement de programmes généraux ou sectoriels. Il ne s'agirait donc pas d'une pure aide à la balance de paiement.

432

441.2(4)

3. Mesures de sauvegarde applicables aux importations de pêches en provenance de la Grèce:

La Commission a décidé d'arrêter, pendant 3 jours, du 25 au 27 juillet 1977, les importations de pêches en provenance de la Grèce.

Cette mesure a été prise suite à une demande de l'Italie et pour éviter que le marché des pêches de la Communauté ne soit gravement perturbé.

La Commission a en effet constaté :

1. des envois importants de pêches grecques vers l'Allemagne (le 18 juillet ces envois avaient atteint 48.000 tonnes tandis que les importations annuelles de la Communauté de pêches grecques, au cours d'années normales, sont de l'ordre de 75.000 tonnes),
2. Les prix des produits grecs sur le marché allemand sont tombés en-dessous du prix de référence,
3. les retraits de pêches en Italie ont atteint des quantités importantes : 40.000 tonnes à la mi-juillet.

Pour éviter une détérioration continue, la Commission a donc décidé d'arrêter pendant trois jours les importations en provenance de la Grèce, seul fournisseur de la Communauté.

L'arrêt des importations ne touche pas les variétés brugnons et rectarines.

Puisque la décision de la Commission ne prend effet que le 25 juillet, les envois qui ont déjà quitté la Grèce disposent encore de 4 jours pour arriver dans les ports communautaires. Lors de la réunion de la semaine prochaine, la Commission reprendra le dossier sur la base des études qui seront effectuées entretemps.

4. Recherche aéronautique: La note P-70, vous a été envoyée par télex.

5. Préférence généralisées: Voir note P-71.

6. Politique commerciale:

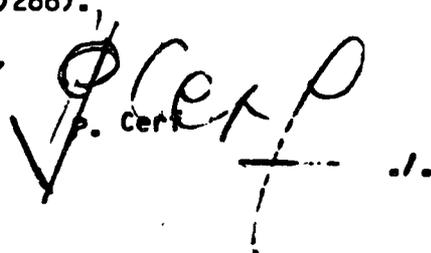
La Commission a eu un débat d'orientation à ce sujet. M. Haferkamp fera une conférence de presse lundi 25 juillet au cours de laquelle il approfondira ce thème.

7. Elargissement:

Ici aussi la Commission a fait un tour d'horizon sur la base d'un exposé à caractère général fait par le vice-président Natali, qui a notamment mis en évidence la nécessité d'établir, pour la fin de l'année, une stratégie bien axée avec une vision globale sur l'ensemble des questions relatives à l'élargissement.

Dans ce contexte, le Président a rendu compte des derniers développements au sujet des relations CEE/Espagne (voir BIO(77)266).

Amitiés,


P. Cerb

**P.S. Veuillez trouver également le programme de la visite officielle du
Président Jenkins à Londres:**

Jeudi soir 21 juillet, réunion avec le Premier Ministre

Vendredi 22 juillet:

matin: réunions avec:

Mme Thatcher (chef de l'opposition)

Dr Owen (ministre des affaires étrangères)

Sa Majesté La Reine

déjeuner offert par Dr Owen

après-midi: réunion avec:

M.Dell (ministre du commerce)